

**L'an deux mille dix-neuf et le quatorze Mai à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était du 06 mai 2019**

**PRESENTS** : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé , LACAMPAGNE J-François, LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie, MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian , POUBLAN Patrice , SARRAZIN Paulette.

**EXCUSES** : LE MOIGNE André ,

**PROCURATION** : André LE MOIGNE en faveur de Paulette SARRAZIN

**Secrétaire de séance** : Mme Virginie LE PROVOST

Après lecture donnée par Jean-François LACAMPAGNE , le compte rendu de la dernière réunion, en date du 02 Avril 2019 , est approuvé à l'unanimité par les membres présents

## **001 : TRAVAUX**

### **SALLE COMMUNALE :**

#### **CHOIX DES ENTREPRISES :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 Avril dernier et qu'elle a examiné les différentes propositions qui ont été analysées ensuite par l'architecte.

Le Conseil prend connaissance des offres et du résultat des analyses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les choix de la commission et retient les entreprises suivantes :

- Lot 1- Gros Œuvre - Entreprise JOURDAN montant : 8 824.90 € H.T.
- Lot 2 - Charpente-Zinguerie - Entreprise DBC montant : 6 927.40 € H.T.
- Lot 3 - Menuiseries - Entreprise DBC montant : 2 406.00 € H.T.
- Lot 4 – Plâtrerie Isolation - Entreprise GETTONI montant : 1 672.00 € H.T.
- Lot 5- Electricité VMC Chauffage - Entreprise DARRIET montant : 883.00 € H.T.
- Lot 6 – Plomberie Sanitaire - Entreprise DARRIET montant : 1 284.00 € H.T.
- Lot 7- Revêtements Scellés Collés - Entreprise JML : montant : 1 191.40 € H.T
- Lot 8 – Peintures – Entreprise COUTHURES montant : 1 008.80 € H.T
- Lot 9- Traitement Xylophages Entreprise CALLISTO : 293.50 € H.T.

#### **CALENDRIER TRAVAUX :**

Le calendrier prévisionnel fixe les échéances suivantes :

- Le 15 Mai la Mairie informe les entreprises qui n'ont pas été retenues.
- Le Lundi 27 Mai un courrier est envoyé aux entreprises retenues avec convocation pour la première réunion et la signature des pièces le Mardi 04 Juin 2019.
- Début des travaux à caler vers la mi-juin selon la disponibilité des artisans.

Des conseillers municipaux précisent qu'il convient de tenir compte de la date de la fête locale qui est fixée du 15 au 18 Août ; il faudra sécuriser le chantier en fonction de son état d'avancement et de la présence des entreprises.

## **CIMETIERE :**

### **CHOIX ENTREPRISE :**

Depuis la dernière réunion, pas de réponse de la troisième entreprise contactée et qui n'a pas présenté d'offre. Comme décidé, la Mairie a demandé confirmation pour les engagements au niveau des délais et ce par rapport au manque d'emplacement et à la sollicitation de deux familles pour des espaces cinéraires. Les offres sont donc :

TURANI : 11 513.00 € HT

LAPORTE : 11 687.50 € HT

DUPUY-CHAUVIN : /

L'entreprise retenue est l'entreprise TURANI qui est la mieux placée au niveau des prix et qui s'engage à réaliser l'ensemble des travaux avant la Toussaint, délai impératif fixé par la Mairie.

### **002- DEMANDE SUBVENTION AU FDAEC 2019 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la réunion cantonale pour la répartition du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) 2019 présidée par Madame Isabelle DEXPERT, Vice-Présidente et Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental, Conseillers Départementaux du Canton du Sud Gironde, a permis d'envisager l'attribution de 8 000.00 € (Huit mille euros) à la commune de SENDETS

Monsieur Le Maire précise qu'il convient de déposer avant la fin juin 2019, le dossier complet, il le propose au Conseil Municipal d'inscrire pour 2019 ces travaux au cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de réaliser en 2019 les opérations suivantes :

Autres investissements : Travaux au cimetière relevage des tombes, création jardin du souvenir et regards cinéraires, travaux sur monuments repris soit 11 513.00 H.T.  
Soit un total d'investissement de : 11 513.00 H.T.

- De demander au Conseil Général une subvention de 8 000.00 € pour les autres investissements.
- D'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 5 815.60 € TTC d'autofinancement.

### **003 : DECISION MODIFICATION BUDGET N° 1.2019 ;**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget communal.

Il convient d'inscrire l'attribution des dotations non connues lors du vote du Budget et de prévoir les dépenses liées à l'aménagement du parking de la salle communale dans le cadre de l'accessibilité du bâtiment.

En investissement, il convient de diminuer de un euro le solde d'exécution reporté, afin de répondre à la demande de la Trésorerie.

Une subvention est accordée pour une sortie scolaire.

Après délibération le Conseil Municipal décide de modifier le budget comme suit :

## **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Non affecté

### **RECETTES :**

Cpte 001 : Solde exécution reporté : - 1.00  
Cpte 021 : Virement de la Section de Fonctionnement : + 10 001.00

### **Opération 63 Accessibilité Bâtiments**

### **DEPENSES :**

Cpte 2131 : Immobilisations Corporelles + 10 000.00

## **SECTION de FONCTIONNEMENT :**

### **RECETTES :**

Cpte 74 121 : Dotation Solidarité Rurale : + 21 524.00  
Cpte 74127 : Dotation Nationale de Péréquation + 3 036.00  
Cpte 742 : Dotation Elu Local : + 3 030.00

### **DEPENSES :**

Cpte : 023 : Virement à la section de Fonctionnement : + 10 001.00  
Cpte 615221 : Entretien de Bâtiments Publics : + 17 569.00  
Cpte 6574 : Sub Sortie Scolaire OGEC + 20.00

## **004- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Monsieur Le Maire précise que la prochaine réunion est prévue le 15 Mai. Un des points à l'ordre du jour est le PLU de BAZAS. Suite à la demande du Conseil Municipal, il répond qu'il n'a aucun élément sur la réouverture du restaurant du lac de La Prade.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Deux ateliers sont proposés dans le cadre de la préparation de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

- pour le développement économique, le Mardi 21 Mai à 14 H 30 à Birac.
- pour la stratégie touristique, le Lundi 27 Mai à 17 Heures à Bernos.

Il est convenu que Jean-François LACAMPAGNE assistera à celui pour l'économie et que Paulette SARRAZIN accompagnée d'Hélène MEYNIE iront à celui consacré au tourisme.

### **CIAS : Perte autonomie des séniors :**

Paulette SARRAZIN donne le compte rendu de la réunion à laquelle elle assistait hier accompagnée du secrétaire de Mairie pour entreprendre des actions sur les communes de Sigalens, Gajac et Sendets. Cette réunion organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale en présence du responsable du Pôle Gérontologie M. GUERIN et de l'animatrice a permis d'évoquer plusieurs démarches susceptibles d'être financées par des fonds de retraites ou autres pour mener des actions d'informations et de prévention localement.

Plusieurs thèmes ont été retenus : bien vivre bien vieillir, le logement, l'accès à internet.

Des réunions d'information seront réalisées et les représentants des communes y seront invités.

## **005- LES SYNDICATS :**

### **SYNDICAT DES EAUX :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion du 03 Avril au cours de laquelle les comptes administratifs 2018 et les budgets 2019 ont été votés.

Le report du transfert des compétences du Syndicat vers la Communauté de Communes, initialement prévu au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 souhaité au 1<sup>er</sup> Janvier 2026, a été demandé par toutes les communes sauf une.

### **ECOLE D'AILLAS :**

Sophie MARQUET informe qu'il n'y a pas eu de réunion..

Au niveau des actualités, elle parle de la sortie scolaire à Hourtin où tout s'est très bien passé. Monsieur Le Maire d'Aillas accompagnait le groupe en tant que médecin. Aucun problème de discipline, les enseignants et les enfants sont très satisfaits.

### **SIVOS DE BAZAS :**

Virginie LE PROVOST donne le compte rendu de la réunion du 11 avril 2019.

Elle donne dans le détail toutes les nouvelles mesures et les nouveaux barèmes qui sont mis en place par la Région qui est le nouveau gestionnaire principal. Cela concerne notamment les modalités d'inscriptions, les tarifs suivant les différents statuts des élèves, les temps de transport à ne pas dépasser. Les moyens d'existence du Syndicat et son avenir sont compromis avec une participation financière de la Région qui se limitera à 20 € par élève soit 24 000 €. Le poste de la secrétaire est également en jeu car les missions concernant les inscriptions et la facturation vont lui être retirées et cela représentait une part importante de son travail

Le Budget 2019 a été voté avec 923 906.36 de Fonctionnement et 7 924.85 d'Investissement, la totalité du résultat de 2018 d'un montant de : 50 876.36 € a été reprise. La participation aux travaux du parking initialement prévue en Investissement devra être inscrite en Fonctionnement, le Comité Syndical a délibéré pour demander l'autorisation de transférer cette somme de la section d'Investissement vers celle de Fonctionnement. Un point est fait sur les impayés et sur la gestion des bus avec exercice d'évacuation et modification des arrêts.

### **-006- BUREAU ELECTIONS EUROPEENNES :**

André LE MOIGNE a communiqué ses possibilités pour les horaires de présence au bureau pour le Dimanche 26 Mai 2019. Le Conseil fixe les permanences, chaque conseiller sera destinataire d'un courrier avec le détail des horaires.

### **-007- QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Cadran Horloge :**

Il est signalé que le cadran de l'horloge de l'Eglise n'est plus éclairé depuis quelques temps. L'entreprise en charge sous contrat sera contactée.

#### **Décès Béatrice ANTONUTTI :**

Le Maire fait part des remerciements de la famille de Béatrice ANTONUTTI, suite à l'attention envoyée lors du décès avec une composition florale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 45.